
Renseignements aux médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz (403) 920-7859
Renseignements aux analystes : David Moneta (403) 920-7917

Communiqué

Le bénéfice tiré des activités poursuivies de TransCanada augmente de 29 pour cent au deuxième trimestre

La Société déclare un dividende trimestriel

CALGARY, Alberta – Le 27 juillet 2001 – (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

Points saillants du deuxième trimestre de 2001

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada PipeLines Limited (bénéfice net) a été de 166 millions de dollars (0,35 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2001, comparativement à 129 millions de dollars (0,27 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2000. Il s'agit d'une augmentation de 29 pour cent.
- Le bénéfice net tiré des activités poursuivies depuis le début de l'exercice 2001, avant les éléments exceptionnels, a atteint 340 millions de dollars (0,72 \$ par action), comparativement à 265 millions de dollars (0,56 \$ par action) pour la période correspondante de 2000.
- En mai, TransCanada a fait connaître son intention de se départir de son entreprise de commercialisation du gaz naturel en tant qu'entreprise en exploitation. Par conséquent, la Société a transféré ce secteur aux activités abandonnées et a constaté une provision connexe pour perte de 90 millions de dollars, qui a été imputée au bénéfice du deuxième trimestre de 2001.
- Pour le deuxième trimestre de 2001, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires a été de 87 millions de dollars (0,18 \$ par action).
- Pour le trimestre clos le 30 septembre 2001, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,225 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation. Ce dividende est payable le 31 octobre 2001 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2001. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

- Pour les six premiers mois de 2001, les livraisons de gaz naturel du réseau de l'Alberta ont totalisé en moyenne 11,3 milliards de pieds cubes par jour, comparativement à 12,3 milliards de pieds cubes par jour pour la même période de l'exercice précédent. Notre réseau principal au Canada a assuré la livraison de 6,7 milliards de pieds cubes par jour en moyenne, comparativement à 7,4 milliards de pieds cubes par jour pour les six premiers mois de 2000. Le réseau de la Colombie-Britannique a livré en moyenne 1,1 milliard de pieds cubes de gaz naturel, soit le même volume que pour la période correspondante de l'exercice précédent.

« Nous sommes heureux des résultats du deuxième trimestre de TransCanada, qui reflètent le solide rendement d'exploitation des deux entreprises fondamentales de la Société, soit le transport du gaz naturel et l'électricité », a affirmé Hal Kvisle, chef de la direction de TransCanada.

Concrétiser les stratégies fondamentales de TransCanada

« Les éléments essentiels de notre plan stratégique n'ont pas changé depuis l'an dernier, a affirmé M. Kvisle. Nous maintiendrons nos efforts pour mettre en place un nouveau cadre réglementaire, assurer l'optimisation et la croissance de notre réseau de gazoducs, assurer la croissance de notre entreprise d'électricité, atteindre l'excellence d'exploitation ainsi que rehausser notre solidité financière. Nous avons également formulé de nouvelles idées pour la prochaine année. »

M. Kvisle a fait remarquer qu'un élément fondamental de l'orientation future de TransCanada consiste à adopter un mode de gestion de « portefeuilles » pour les biens de la Société et à redéployer constamment les ressources en fonction des occasions qui présentent le maximum de valeur. Cette démarche vise à maximiser le rendement du capital investi grâce à l'examen périodique des investissements et de leur rendement, de façon à assurer qu'ils procurent une valeur maximale à TransCanada.

Lorsqu'un investissement sera arrivé à maturité et que les risques auront été atténués, il sera vendu ou transféré à une société en commandite. Les ressources seront alors réaffectées à d'autres investissements offrant des possibilités de croissance supérieures. « Nous avons utilisé cette méthode avec succès pour redéfinir notre stratégie pour les régions nordiques et la vente subséquente de nos actifs non essentiels, a fait remarquer M. Kvisle. C'est ainsi que nous avons réussi à établir les sociétés en commandite TransCanada Électricité et TC PipeLines. »

Mettre en place un nouveau cadre réglementaire

« Nous recherchons un cadre réglementaire suffisamment souple pour assurer notre compétitivité en Amérique du Nord. Nous prévoyons atteindre cet objectif grâce aux négociations avec les clients et conformément au règlement sur les droits pour le réseau de l'Alberta et au règlement sur les services et les prix pour le réseau principal, ainsi que par les dépôts réglementaires et nos activités d'expansion des affaires », a fait remarquer M. Kvisle.

En mai, la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta a approuvé la demande de TransCanada en ce qui concerne les droits et les services pour 2001 et 2002 dans l'ensemble du réseau de l'Alberta. En juin, TransCanada a déposé auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) une demande concernant le rendement équitable dans laquelle elle prie l'ONÉ de déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits de 2001 et 2002 pour le réseau principal de TransCanada au Canada. La Société souhaite obtenir un coût du capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent. M. Kvisle estime qu'un CCMPAI de 7,5 pour cent est nécessaire pour assurer que le rendement du réseau principal demeure concurrentiel par rapport à celui d'autres investissements comparables.

TransCanada prévoit que l'ONÉ examinera sa demande concernant le rendement équitable dans le cadre d'une audience publique qui sera tenue après la conclusion de l'audience publique au sujet de la demande concernant les droits et services de 2001 et 2002 pour son réseau principal au Canada. L'audience relative à cette demande présentée à l'ONÉ en mai devrait débiter le 17 septembre prochain.

Assurer l'optimisation et la croissance de notre réseau de gazoducs

« Pour réagir aux forces du marché et répondre aux besoins des clients, nous devons tirer parti des possibilités de croissance et optimiser notre réseau de gazoducs sur les marchés nord-américains dont la croissance est la plus rapide », a affirmé M. Kvisle. Durant le deuxième trimestre, TransCanada a fait l'achat d'une participation supplémentaire de 5,96 pour cent dans Iroquois Gas Transmission System et d'une participation additionnelle de 11,88 pour cent dans Portland Natural Gas Transmission System, ce qui porte la participation totale de TransCanada dans ces réseaux de gazoducs à 40,96 pour cent et 33,29 pour cent, respectivement.

Également au deuxième trimestre, TransCanada a obtenu des contrats à long terme pour des nouveaux services de livraison garantis supplémentaires sur ses réseaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Par conséquent, en octobre, la Société prévoit présenter aux organismes de réglementation pertinents une demande d'accroissement de la capacité du réseau de l'Alberta de l'ordre de 353 millions de pieds cubes par jour et une demande d'accroissement de la capacité du réseau de la Colombie-Britannique de l'ordre de 346 millions de pieds cubes par jour. « Ces ajouts nous aideront à répondre à la demande des clients pour des services supplémentaires assurant la liaison avec les pipelines desservant la Colombie-Britannique, les États du nord-ouest des États-Unis et la Californie. »

M. Kvisle a souligné que la stratégie préconisée par TransCanada pour assurer la croissance de son réseau de gazoducs demeure axée principalement sur l'aménagement d'un pipeline depuis le delta du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, et l'Alaska. « TransCanada est prête à mettre à profit son expérience et son savoir-faire pour construire des pipelines dans les régions nordiques, a fait savoir M. Kvisle. Nous voulons collaborer étroitement avec les producteurs, les groupes autochtones et les gouvernements pour construire et exploiter un gazoduc en provenance du delta du Mackenzie. De plus, le cadre réglementaire est en place pour le projet de gazoduc de la route de l'Alaska, qui constitue le meilleur moyen de transport de gaz naturel de l'Alaska. » Foothills Pipe Lines Ltd., dans laquelle TransCanada détient une participation de 50 pour cent, est chargée de la réalisation de ce projet.

Assurer la croissance de l'entreprise d'électricité

« TransCanada a prouvé qu'elle peut assurer la croissance fructueuse de son entreprise d'électricité dans ses principaux marchés. Nous avons constaté que les occasions sont nombreuses et nous maintiendrons l'expansion dynamique de notre entreprise d'électricité grâce à de nouveaux projets et à des acquisitions prudentes au Canada et dans la partie septentrionale des États-Unis, dans les marchés où nous jouissons d'un avantage concurrentiel » a fait savoir M. Kvisle. TransCanada a ratifié récemment l'acquisition de deux installations hydroélectriques que Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. possédait jusqu'alors dans l'État de New York.

Également au deuxième trimestre, TransCanada a annoncé qu'elle aménagerait deux nouvelles centrales électriques en Alberta : le projet de cogénération de Beaver Creek, soit une installation de cogénération alimentée au gaz naturel de 80 mégawatts (MW) près de Grande Prairie, et le projet de cogénération de MacKay River, soit une installation de cogénération alimentée au gaz naturel de 165 MW à proximité de Fort MacMurray. Ces deux projets portent à six le nombre des centrales électriques de TransCanada en Alberta. « Nous ferons appel à notre savoir-faire pour aménager des installations semblables pour les clients dans l'Ouest canadien, le Midwest américain et les États du nord-ouest des États-Unis.

Atteindre l'excellence d'exploitation

« TransCanada continuera d'améliorer ses procédés d'exploitation et commerciaux. En fonctionnant selon un modèle d'excellence d'exploitation, nous visons à fournir à nos clients un service à faible coût transparent et fiable, qu'il s'agisse du transport de gaz naturel, de la production d'électricité ou de prospection de la clientèle, a affirmé M. Kvisle. En bref, TransCanada déploie des efforts considérables pour devenir une entreprise plus rentable et davantage axée sur la clientèle. »

Rehausser notre solidité financière

« J'ai le plaisir de déclarer que TransCanada a fait de grands progrès en vue d'atteindre ses objectifs financiers au cours des six premiers mois de l'exercice, a annoncé M. Kvisle. Nous avons solidifié notre bilan, et nous avons relevé notre bénéfice. Depuis le début de l'exercice, nous avons ratifié la vente de plusieurs actifs dans le cadre de notre programme de désinvestissement et utilisé le produit de ces ventes pour rembourser la dette, réduire les frais de financement connexes et tirer parti d'occasions de croissance en finançant divers projets, notamment la construction de nouvelles centrales électriques en Alberta. De plus, notre bénéfice tiré des activités poursuivies a progressé pendant le deuxième trimestre. »

En bref, M. Kvisle estime que grâce à sa solide situation financière, TransCanada est bien placée pour continuer de tirer parti des occasions de croissance qui se présenteront pour ses deux entreprises essentielles. « Nous jouissons d'une fiche très éloquentes dans le secteur des gazoducs et de l'électricité et nous sommes appuyés par une équipe chevronnée. Notre trajectoire est réfléchi et bien ancrée. »

TransCanada tiendra une téléconférence le 27 juillet à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) au sujet des résultats financiers du deuxième trimestre de 2001 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 273-9672 ou le (416) 695-5806 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 3 août 2001; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 846177. La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction de TransCanada, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes suivra immédiatement. La conférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada (www.transcanada.com) et archivée pour retransmission.

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède, contrôle ou aménage des installations produisant environ 1 900 mégawatts d'électricité. Un volume égal d'électricité peut répondre à la demande de près de deux millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à www.transcanada.com.

Points saillants des résultats financiers du deuxième trimestre de 2001
(non vérifié)

Résultats d'exploitation (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Produits	1 454	1 075	2 848	2 207
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires				
Activités poursuivies avant éléments exceptionnels	166	129	340	265
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	87	132	253	310
Flux de trésorerie				
Fonds provenant des activités poursuivies	401	365	814	714
Dépenses en immobilisations attribuables aux activités poursuivies			(179)	(170)
Données statistiques sur les actions ordinaires	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Bénéfice net de base et dilué par action				
Activités poursuivies avant éléments exceptionnels	0,35 \$	0,27 \$	0,72 \$	0,56 \$
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	0,18 \$	0,28 \$	0,53 \$	0,66 \$
Dividende par action	0,225 \$	0,20 \$	0,45 \$	0,40 \$
Fonds provenant des activités poursuivies par action	0,84 \$	0,77 \$	1,71 \$	1,50 \$
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
Moyenne pour la période	475,5	474,5	475,3	474,5
À la fin de la période	475,6	474,5	475,6	474,5

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2001

Rapport trimestriel aux actionnaires

Aperçu des résultats consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies avant ce qui suit	166	129	340	265
Ventes d'actifs des activités poursuivies	-	-	-	23
Modification des lois fiscales et taux d'imposition	-	-	-	13
Activités poursuivies	166	129	340	301
Activités abandonnées	(79)	3	(87)	9
	87	132	253	310
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies avant ce qui suit	0,35 \$	0,27 \$	0,72 \$	0,56 \$
Ventes d'actifs des activités poursuivies	-	-	-	0,05
Modification des lois fiscales et taux d'imposition	-	-	-	0,03
Activités poursuivies	0,35 \$	0,27 \$	0,72 \$	0,64 \$
Activités abandonnées	(0,17)	0,01	(0,19)	0,02
	0,18 \$	0,28 \$	0,53 \$	0,66 \$

Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés ci-joints de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) et des notes y afférentes.

Résultats d'exploitation

Résultats consolidés

Le bénéfice net afférent aux actions ordinaires tiré des activités poursuivies de TransCanada PipeLines Limited (bénéfice net) a été de 166 millions de dollars (0,35 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2001, comparativement à 129 millions de dollars (0,27 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2000. Ces résultats reflètent le solide rendement d'exploitation des entreprises poursuivies de TransCanada. Pour le deuxième trimestre de 2001, le bénéfice net afférent aux actions ordinaires a été de 87 millions de dollars (0,18 \$ par action), compte tenu d'une perte liée aux activités abandonnées de 79 millions de dollars (0,17 \$ par action).

Le bénéfice net tiré des activités poursuivies depuis le début de l'exercice 2001, avant les éléments exceptionnels, a atteint 340 millions de dollars (0,72 \$ par action), comparativement à 265 millions de dollars (0,56 \$ par action) pour la période correspondante en 2000. L'augmentation de 75 millions de dollars (0,16 \$ par action) pour les six premiers mois de 2001 comparativement à la même période en 2000 reflète principalement le solide rendement du secteur Électricité ainsi que la réduction des charges financières et des charges liées aux titres privilégiées, en raison de la diminution des soldes nets de la dette et du rachat d'actions privilégiées. Cette hausse a été en partie neutralisée par le recul du bénéfice du secteur Transport. Les produits, coûts et charges supérieurs du secteur Électricité reflètent la hausse du prix de l'électricité et l'intensification des activités commerciales en 2001 comparativement à 2000.

Les résultats de l'exercice 2000 pour le semestre clos le 30 juin comprennent un gain de 23 millions de dollars, après impôts, ou 0,05 \$ par action, réalisé à la vente de la participation de TransCanada dans Hermiston Power Partnership ainsi qu'un recouvrement d'impôts de 13 millions de dollars, ou 0,03 \$ par action, découlant des modifications aux lois fiscales et au taux d'imposition adoptées dans le budget fédéral de février 2000.

Les résultats de la TransCanada tiennent compte du plan approuvé par le conseil d'administration en vue de l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz, qui est incluse dans les activités abandonnées. Pour le semestre clos le 30 juin 2001, la Société a inscrit une perte nette liée aux activités abandonnées de 87 millions de dollars, après impôts, relativement à la commercialisation du gaz. Il s'agit essentiellement d'une provision pour perte d'aliénation de 90 millions de dollars. Tous les chiffres comparatifs de périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte de la commercialisation du gaz en tant qu'activités abandonnées.

Aperçu des résultats par secteur

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Transport	142	150	287	310
Électricité	38	13	84	45
Siège social	(14)	(34)	(31)	(54)
Activités maintenues	166	129	340	301
Activités abandonnées	(79)	3	(87)	9
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	87	132	253	310

Transport

Le bénéfice net du secteur Transport s'est élevé respectivement à 142 millions de dollars et à 287 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2001.

Aperçu des résultats - Transport

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Gazoducs détenus en propriété exclusive				
Réseau de l'Alberta	49	53	93	110
Réseau principal au Canada	68	72	136	140
Réseau de la C.-B.	2	2	3	4
	119	127	232	254
Entreprises pipelinières nord-américaines				
Great Lakes	13	13	28	28
TC PipeLines, LP	4	2	8	5
Iroquois	3	3	7	7
Portland	(1)	(1)	-	-
Foothills	6	5	11	10
Trans Québec & Maritimes	2	2	4	4
Autres	(4)	(1)	(3)	2
	23	23	55	56
Bénéfice net	142	150	287	310

Gazoducs détenus en propriété exclusive

Le bénéfice net du réseau de l'Alberta s'est élevé à 49 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2001, comparativement à 53 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2000. Le bénéfice net du semestre clos le 30 juin 2001 a diminué de 17 millions de dollars comparativement à la même période en 2000. Cette baisse est principalement attribuable à l'échéance, à la fin de 2000, du règlement incitatif pour la réduction des coûts, qui permettait un taux de rendement fixe sur les actions ordinaires pour une partie considérable de la base tarifaire. Les résultats de 2001 tiennent compte du règlement approuvé récemment sur les droits et les services en 2001 et 2002, qui est fondé sur les besoins en produits fixes et se traduit par un taux de rendement nominal inférieur.

Pour les trimestre et semestre clos le 30 juin 2001, le bénéfice net du réseau principal au Canada a diminué de 4 millions de dollars, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le bénéfice net du semestre clos le 30 juin 2001 tient compte des droits intérimaires approuvés par l'Office national de l'énergie (ONÉ). Le recul du bénéfice provient essentiellement de la baisse du taux de rendement permis sur les actions ordinaires, qui est passé de 9,90 pour cent à 9,61 pour cent en 2001, et de la diminution de la base tarifaire. Le rendement inférieur a été en partie neutralisé par l'incidence des revenus incitatifs supérieurs. TransCanada a récemment présenté à l'ONÉ une demande en vue d'obtenir un taux de rendement plus élevé rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.

Données statistiques sur l'exploitation

Semestres clos les 30 juin (non vérifié)

	Réseau de l'Alberta		Réseau principal au Canada		Réseau de la C.-B.	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	5 229	5 300	9 226	9 485	206	213
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	2 046	2 246	1 220	1 339	205	201
Moyenne par jour	11,3	12,3	6,7	7,4	1,1	1,1

Entreprises pipelinières nord-américaines

La quote-part de Trans-Canada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport du gaz pour les trimestre et semestre clos le 30 juin 2001 est comparable à celle inscrite pour les mêmes périodes en 2000.

Électricité

Aperçu des résultats - Électricité

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Placement dans S.E.C. Électricité	9	7	20	16
Établissements du nord-est des États-Unis	34	13	68	20
Établissements de l'Ouest	34	9	82	15
Frais généraux, administratifs et de soutien	(10)	(6)	(21)	(10)
Bénéfice d'exploitation et autres	67	23	149	41
Charges financières	(5)	(3)	(10)	(7)
Impôts sur les bénéfices	(24)	(7)	(55)	(12)
	38	13	84	22
Gain après impôts à la vente de Hermiston Power Partnership	-	-	-	23
Bénéfice net	38	13	84	45

Le secteur Électricité a dégagé un bénéfice net de 38 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2001, soit une hausse de 25 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2000. Compte non tenu du gain de 23 millions de dollars, après impôts, réalisé à la vente de la participation de TransCanada dans Hermiston Power Partnership, au premier trimestre de 2000, le bénéfice net du semestre clos le 30 juin 2001 a été de 62 millions de dollars supérieur au chiffre inscrit pour la même période en 2000. Cette hausse reflète les investissements effectués en 2000 ainsi que le bénéfice accru tiré des activités de commercialisation.

Pour les trimestre et semestre clos le 30 juin 2001, le bénéfice d'exploitation et les produits divers découlant du placement de TransCanada dans S.E.C. TransCanada Électricité (S.E.C. Électricité) ont augmenté par suite du transfert de la centrale électrique de Calstock à S.E.C. Électricité en

octobre 2000, ce qui a fait passer la participation de TransCanada de 32,7 pour cent à 41,6 pour cent. La hausse du bénéfice d'exploitation et des produits divers provenant des activités exercées dans le nord-est des États-Unis est essentiellement attribuable à l'accroissement des produits découlant des activités de commercialisation et à l'augmentation de la participation dans Ocean State Power, qui est passée à 100 pour cent en octobre 2000.

Pour le deuxième trimestre de 2001 et le semestre clos le 30 juin 2001, le bénéfice d'exploitation et les produits divers afférents aux activités exercées dans l'Ouest ont beaucoup augmenté comparativement aux périodes correspondantes de 2000. Cette hausse provient principalement des produits découlant de l'accord d'achat d'électricité de la centrale Sundance A acquis en 2000, de l'accroissement des produits tirés des activités de commercialisation, puisque TransCanada est en mesure de tirer parti des prix à court terme supérieurs pour l'électricité dans l'ouest et le nord-ouest des États-Unis, ainsi que du démarrage des activités commerciales de la centrale électrique de Cancarb. La hausse des frais généraux, administratifs et de soutien s'explique par la croissance soutenue de l'entreprise d'électricité.

Siège social

Pour le deuxième trimestre de 2001, les charges nettes du secteur Siège social se sont établies à 14 millions de dollars, comparativement à 34 millions de dollars pour la période correspondante de 2000. Le relèvement provient principalement de la réduction des charges financières et des charges liées aux titres privilégiés, en raison de la diminution des soldes nets de la dette et du rachat d'actions privilégiées. Les charges nettes se sont élevées à 31 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2001, comparativement à 54 millions de dollars pour la même période en 2000. Les résultats de 2000 comprennent un recouvrement d'impôts de 13 millions de dollars reflétant l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et au taux d'imposition des bénéficiaires dans le budget fédéral de février 2000. Compte non tenu de l'incidence de ce recouvrement d'impôts, les charges nettes pour le semestre clos le 30 juin 2001 ont été inférieures de 36 millions de dollars à celles de la période correspondante de 2000, et ce, pour la même raison qu'au deuxième trimestre.

Activités abandonnées

En décembre 1999, le conseil d'administration a approuvé un plan (plan de décembre) visant l'aliénation de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son placement dans le réseau d'oléoducs Express, de l'entreprise d'activités intermédiaires au Canada, de Cancarb Limited et de l'entreprise de commercialisation du pétrole et de produits pétroliers. Au deuxième trimestre de 2001, TransCanada a revu les montants estimatifs utilisés pour calculer la provision pour perte liée aux activités abandonnées en fonction du plan de décembre et en est venue à la conclusion que le passif restant au 30 juin 2001 reflète adéquatement les aliénations prévues.

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan visant l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. Pour le semestre clos le 30 juin 2001, la Société a constaté une perte nette au titre des activités abandonnées de 87 millions de dollars après impôts relativement au secteur Commercialisation du gaz. Ce montant comprend un bénéfice d'exploitation de 3 millions de dollars et une provision pour perte à l'aliénation de 90 millions de dollars. Cette provision représente les gains et les pertes estimatifs à la vente de l'entreprise, les résultats des activités abandonnées entre la date d'approbation du plan et les dates prévues d'aliénation, ainsi que les coûts additionnels directs découlant de l'aliénation, y compris les indemnités de cessation d'emploi et le coût des transactions. La provision est fondée sur les meilleures évaluations de la direction. Des ajustements à la provision seront constatés à titre de gain ou de perte sur activités abandonnées pendant la période durant laquelle de tels changements seront déterminés.

Liquidité et ressources en capital

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Au deuxième trimestre de 2001, les fonds provenant des activités poursuivies ont augmenté de 36 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2000. Les fonds provenant des activités poursuivies ont totalisé 814 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2001, comparativement à 714 millions de dollars pour la même période de 2000. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement du bénéfice net tiré des activités poursuivies.

La capacité de TransCanada de générer, à court terme et à long terme, des liquidités et des quasi-espèces suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer d'assurer sa croissance prévue demeure inchangée depuis le 31 décembre 2000.

Activités d'investissement

Pour le semestre clos le 30 juin 2001, les dépenses en immobilisations ont totalisé 223 millions de dollars et se rapportent principalement à l'entretien des installations de l'entreprise de transport et à la construction de nouvelles centrales électriques en Alberta. Pendant la période visée, TransCanada a réalisé un produit de 957 millions de dollars à la vente d'actifs non essentiels en vertu du programme de désinvestissement de la Société.

Activités de financement

Pendant le semestre clos le 30 juin 2001, TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour le remboursement d'emprunts d'environ 347 millions de dollars.

Dividendes

Le 27 juillet 2001, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2001, un dividende trimestriel de 0,225 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation. Il s'agit du 151^e dividende consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 31 octobre 2001 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2001. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

Activités abandonnées

Pour le semestre clos le 30 juin 2001, les sorties nettes au titre des activités d'exploitation abandonnées ont totalisé 603 millions de dollars; pour la même période en 2000 et au même titre, la Société avait inscrit des rentrées nettes de 71 millions de dollars. Les sorties nettes du semestre clos le 30 juin 2001 ont été affectées principalement à l'entreprise de commercialisation du gaz. Elles ont servi à remettre en 2001 la marge en espèces reçue en 2000, à fournir des fonds affectés à l'exploitation, y compris le règlement en 2001 des pertes sur les transactions gazières, et à effectuer d'autres ajustements au fonds de roulement.

Gestion des risques

Les risques de marché et de crédit de TransCanada sont essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2000. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel de 2000 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

TransCanada gère les risques de marché et de crédit auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques et aux limites établies pour ses positions. Les lignes de conduite et limites sont conçues de manière à atténuer le risque de perte appréciable. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt et aux taux de change. TransCanada gère l'incidence des risques de marché et de crédit sur le bénéfice de même que sur la valeur de l'actif et du passif.

Perspectives

TransCanada a essentiellement achevé son programme de désinvestissement annoncé vers la fin de 1999. La Société a vendu ou conclu des conventions de vente pour une valeur d'environ 3,3 milliards de dollars d'éléments d'actif aux termes du plan de décembre. Les produits reçus jusqu'à maintenant ont servi principalement à réduire la dette et les charges financières connexes.

À la lumière du désinvestissement de son entreprise de commercialisation du gaz annoncé récemment, TransCanada concentrera ses activités sur les secteurs essentiels de transport du gaz naturel et de l'électricité au Canada et dans la partie septentrionale des États-Unis. La Société oriente également ses efforts sur la réduction des coûts et l'optimisation de ses actifs. Les perspectives pour les deux secteurs essentiels de la Société, y compris les tendances économiques et commerciales, sont essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2000. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2000 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Faits nouveaux

Transport

Réseau principal au Canada

En mai 2001, TransCanada a déposé auprès de l'ONÉ une demande sur les droits et tarifs (la demande). Cette demande est fondée sur les modalités d'un règlement d'une durée de deux ans au sujet des services et de la tarification relativement au réseau principal, ce règlement visant toutes les questions de droits et tarifs, sauf celle de la structure du capital et du rendement du capital, pour 2001 et 2002. En juin 2001, l'ONÉ a informé TransCanada de la tenue d'une audience verbale pour étudier la demande. L'audience devrait débuter en septembre 2001.

En juin 2001, TransCanada a déposé auprès de l'ONÉ une demande concernant le rendement équitable, dans laquelle elle prie l'ONÉ de déterminer le coût du capital à inclure dans le calcul des droits de 2001 et 2002 pour le réseau principal de la Société au Canada. La Société souhaite obtenir un coût du capital moyen pondéré après impôts (CCMPAI) de 7,5 pour cent rétroactivement au 1er janvier 2001. Ce chiffre se compare au CCMPAI de 5,84 pour cent découlant des droits provisoires actuels approuvés par l'ONÉ pour 2001.

Réseau de l'Alberta

Le 22 mai 2001, la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta a approuvé intégralement le règlement tarifaire pour le réseau de l'Alberta en 2001 et 2002. Ce règlement établit les besoins en produits fixes qui permettent à TransCanada de recouvrer les coûts prévisionnels et prévoit un rendement sur la base tarifaire moyenne.

Entreprises pipelinières nord-américaines

En mai 2001, TransCanada a acheté une participation additionnelle de 5,96 pour cent dans le réseau de transport de gaz Iroquois, ce qui porte la participation totale de la Société à 40,96 pour cent. En juin 2001, TransCanada a acheté une participation supplémentaire de 11,88 pour cent dans le réseau de transport de gaz naturel Portland, ce qui porte la participation totale de la Société à 33,29 pour cent.

Électricité

En avril 2001, TransCanada a fait connaître son intention d'aménager le projet de cogénération de Bear Creek, qui prévoit la construction d'une installation de cogénération alimentée au gaz naturel de 80 mégawatts (MW) près de Grande Prairie (Alberta). Sous réserve des approbations réglementaires, la construction de l'usine d'un coût en capital estimatif de 80 millions de dollars débutera cet automne et devrait être achevée au plus tard en décembre 2002. TransCanada aménagera, possédera et exploitera l'installation.

En mai 2001, TransCanada a annoncé qu'elle prévoyait aménager le projet de cogénération de MacKay River, qui prévoit la construction d'une installation de cogénération alimentée au gaz naturel de 165 MW près de Fort McMurray (Alberta). Sous réserve des approbations réglementaires, la construction de l'usine d'un coût en capital estimatif de 135 millions de dollars débutera cet automne. Sa mise en exploitation est prévue pour 2004 au plus tard. TransCanada aménagera, possédera et exploitera l'installation.

En juillet 2001, TransCanada a conclu l'acquisition de Curtis Palmer Hydroelectric Company, L.P. auprès d'International Paper Company au coût d'environ 285 millions de dollars US. Les installations de Curtis Palmer ont une capacité de production d'environ 60 MW qui est vendue en totalité aux termes d'une convention d'achat d'électricité à prix fixe comportant une échéance d'au moins 25 ans.

La construction des installations de cogénération alimentées au gaz naturel de TransCanada près de Carseland et de Redwater (Alberta) est en cours. Ces installations devraient être terminées et être mises en exploitation selon le calendrier et le budget des coûts en capital prévus.

Information prospective

Le présent rapport trimestriel contient de l'information prospective portant, entre autres, sur des objectifs de compression de coûts, des prévisions de rendement financier ainsi que des perspectives et des stratégies commerciales. L'information prospective contient habituellement des énoncés comportant des expressions telles que « envisageons de », « croyons », « avons l'intention de », « prévoyons », « planifions », « cibler », etc., qui suggèrent des résultats futurs. Par leur nature, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes en raison desquels la situation et les résultats réels de TransCanada pourraient différer sensiblement de ceux que laissent envisager ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes sont, notamment, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base; les décisions des organismes de réglementation; la capacité de TransCanada de mettre en œuvre les initiatives dont le présent rapport trimestriel fait mention; l'aptitude de la direction à réaliser l'aliénation des entreprises dont les activités ont été abandonnées; les facteurs de concurrence et les pressions exercées sur les prix; ainsi que la surcapacité de l'industrie pipelinière. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur d'autres risques et incertitudes, prière de consulter la notice annuelle de TransCanada sous la rubrique « Information prospective ».

États consolidés des résultats

(non vérifié) (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Produits	1 454	1 075	2 848	2 207
Charges d'exploitation				
Coûts et charges	725	411	1 376	873
Amortissement	204	188	404	369
	929	599	1 780	1 242
Bénéfice d'exploitation	525	476	1 068	965
Autres charges (produits)				
Charges financières	216	237	444	477
Charges financières des coentreprises	26	28	52	56
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(1)	(1)	(3)	(4)
Intérêts créditeurs et autres produits	(21)	(30)	(48)	(52)
Gain à la vente d'actifs	-	-	-	(26)
	220	234	445	451
Bénéfice tiré des activités poursuivies				
avant les impôts sur les bénéfices	305	242	623	514
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	121	93	248	172
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	184	149	375	342
Bénéfice net (perte nette) lié(e)				
aux activités abandonnées	(79)	3	(87)	9
Bénéfice net	105	152	288	351
Charges liées aux titres privilégiés	12	10	24	22
Dividendes sur les actions privilégiées	6	10	11	19
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	87	132	253	310
Bénéfice net (perte nette) afférent(e) aux actions ordinaires				
Activités poursuivies	166	129	340	301
Activités abandonnées	(79)	3	(87)	9
	87	132	253	310
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,35 \$	0,27 \$	0,72 \$	0,64 \$
Activités abandonnées	(0,17)	0,01	(0,19)	0,02
	0,18 \$	0,28 \$	0,53 \$	0,66 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	475,5	474,5	475,3	474,5

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	184	149	375	342
Amortissement	204	188	404	369
Variation de la position nette non matérialisée sur des contrats de commerce de produits énergétiques	16	-	28	-
Gain à la vente d'actifs	-	-	-	(26)
Impôts futurs	3	21	34	29
Autres	(6)	7	(27)	-
Fonds provenant des activités poursuivies	401	365	814	714
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation	(31)	172	(79)	(12)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	370	537	735	702
(Sorties nettes) rentrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	(249)	(15)	(603)	71
	121	522	132	773
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(75)	(156)	(223)	(283)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	(37)	(68)	(37)	(68)
Aliénation d'éléments d'actif	260	77	957	159
Montants reportés et autres	12	16	(8)	5
Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités d'investissement	160	(131)	689	(187)
Activités de financement				
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(134)	(124)	(248)	(286)
Billets à payer émis (remboursés), montant net	(53)	150	(55)	685
Réduction de la dette à long terme	(200)	(524)	(347)	(988)
Dette sans recours émise par les coentreprises	6	283	11	291
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(23)	(216)	(33)	(233)
Actions privilégiées rachetées	-	-	-	(28)
Actions ordinaires émises	2	-	10	-
Sorties nettes liées aux activités de financement	(402)	(431)	(662)	(559)
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	(121)	(40)	159	27
Encaisse et placements à court terme				
Au début de la période	789	478	509	411
Encaisse et placements à court terme				
À la fin de la période	668	438	668	438

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	30 juin 2001 (non vérifié)	31 décembre 2000
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	668	509
Débiteurs	558	563
Stocks	200	208
Autres	25	28
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	226	582
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	2 949	3 493
	4 626	5 383
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	287	379
Placements à long terme	196	171
Immobilisations corporelles	17 567	17 663
Autres éléments d'actif	98	68
Impôts futurs	10	158
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	781	1 726
	23 565	25 548
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Billets à payer	103	200
Créditeurs	489	632
Intérêts courus	252	264
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	379	612
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à moins d'un an	38	29
Provision pour perte découlant des activités abandonnées	538	128
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	185	542
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	2 792	3 844
	4 776	6 251
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	107	170
Montants reportés	367	326
Dette à long terme	9 833	9 928
Dette sans recours des coentreprises	1 354	1 296
Déventures subordonnées de rang inférieur	244	243
Passif à long terme lié aux activités abandonnées	262	744
Part des actionnaires sans contrôle	2	2
	16 945	18 960
Avoir des actionnaires		
Titres privilégiés	971	969
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 550	4 540
Surplus d'apport	263	263
Bénéfices non répartis	453	414
Redressement au titre du change	(6)	13
	6 620	6 588
	23 565	25 548

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié) (en millions de dollars)	Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000
Solde au début de la période	414	119
Bénéfice net	288	351
Charges liées aux titres privilégiés	(24)	(22)
Dividendes sur actions privilégiées	(11)	(19)
Dividendes sur actions ordinaires	(214)	(190)
Modifications comptables	-	(37)
	453	202

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, exception faite des modifications décrites ci-après. Les états financiers consolidés du semestre clos le 30 juin 2001 ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2000 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période courante.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui requièrent beaucoup de jugement. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

2. Modifications comptables

Bénéfice par action

À compter du 1^{er} janvier 2001, TransCanada a adopté la nouvelle norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au bénéfice par action. En vertu de la nouvelle norme, le bénéfice dilué par action doit être calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions, plutôt que la méthode des profits théoriques, pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options et des instruments équivalents. Cette modification comptable a été appliquée rétroactivement, mais elle n'a eu aucune incidence sur le bénéfice par action antérieurement déclaré.

3. Information sectorielle

Trimestres clos les 30 juin (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	950	959	504	116	-	-	1 454	1 075
Charges	(293)	(313)	(426)	(91)	(6)	(7)	(725)	(411)
Amortissement	(188)	(178)	(15)	(8)	(1)	(2)	(204)	(188)
Bénéfice (perte) d'exploitation	469	468	63	17	(7)	(9)	525	476
Charges financières et charges liées aux actions et titres privilégiés	(214)	(215)	(3)	-	(17)	(42)	(234)	(257)
Charges financières des coentreprises	(24)	(25)	(2)	(3)	-	-	(26)	(28)
Autres produits	6	15	4	6	12	10	22	31
Impôts sur les bénéfices	(95)	(93)	(24)	(7)	(2)	7	(121)	(93)
Activités poursuivies	142	150	38	13	(14)	(34)	166	129
Activités abandonnées							(79)	3
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							87	132

Semestres clos les 30 juin (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	1 916	1 965	932	242	-	-	2 848	2 207
Charges	(602)	(663)	(761)	(195)	(13)	(15)	(1 376)	(873)
Amortissement	(374)	(351)	(28)	(15)	(2)	(3)	(404)	(369)
Bénéfice (perte) d'exploitation	940	951	143	32	(15)	(18)	1 068	965
Charges financières et charges liées aux actions et titres privilégiés	(430)	(436)	(7)	-	(42)	(82)	(479)	(518)
Charges financières des coentreprises	(49)	(49)	(3)	(7)	-	-	(52)	(56)
Autres produits	20	30	6	34	25	18	51	82
Impôts sur les bénéfices	(194)	(186)	(55)	(14)	1	28	(248)	(172)
Activités poursuivies	287	310	84	45	(31)	(54)	340	301
Activités abandonnées							(87)	9
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires							253	310

Total de l'actif (en millions de dollars)	30 juin 2001 (non vérifié)	31 décembre 2000
Transport	17 194	17 391
Électricité	1 475	1 889
Siège social	1 166	1 049
Activités poursuivies	19 835	20 329
Activités abandonnées	3 730	5 219
	23 565	25 548

4. Activités abandonnées

En décembre 1999, le conseil d'administration a approuvé un plan (plan de décembre) visant l'aliénation de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son placement dans le réseau d'oléoducs Express, de l'entreprise d'activités intermédiaires au Canada, de Cancarb Limited et de l'entreprise de commercialisation du pétrole et de produits pétroliers.

Le plan d'aliénation a essentiellement été achevé en 2000. Les ajustements de la perte nette estimative à l'aliénation seront constatés à titre de gain ou de perte sur les activités abandonnées en fonction des changements à ces estimations. Au 30 juin 2001, les activités abandonnées restantes en vertu du plan de décembre consistent principalement en certains placements de la Société à l'étranger. La direction poursuit ses efforts en vue d'aliéner ces actifs.

Pour le semestre clos le 30 juin 2001, les dépenses en immobilisations attribuables aux activités abandonnées en vertu du plan de décembre ont totalisé 44 millions de dollars (113 millions de dollars en 2000).

En juillet 2001, le conseil administration a approuvé un plan d'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. La Société prévoit réaliser en grande partie ce plan d'aliénation d'ici la fin de 2001. L'entreprise de commercialisation du gaz assure des approvisionnements, des services de transport et de gestion des biens, ainsi que des produits et services financiers structurés à ses clients au Canada et dans la partie septentrionale des États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2001, la Société a inscrit une perte nette de 87 millions de dollars, après impôts, au titre de la commercialisation du gaz. Cette perte est fondée sur les meilleures évaluations de la direction, y compris le produit qui sera réalisé et les coûts d'aliénation connexes. Les ajustements à la perte nette estimative à l'aliénation seront constatés à titre de gain ou de perte sur les activités abandonnées pendant la période durant laquelle de tels changements sont déterminés.

Au 30 juin 2001, la provision pour perte liée aux activités abandonnées s'établissait à 538 millions de dollars (128 millions de dollars au 31 décembre 2000). Ce chiffre comprend un montant de 90 millions de dollars relativement à la commercialisation du gaz et un montant de 448 millions de dollars représentant le reste des activités abandonnées.

Produits et bénéfice net (perte nette) liés aux activités abandonnées

(non vérifié) (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Produits liés aux activités abandonnées				
Plan de décembre	11	1 040	32	2 135
Commercialisation du gaz	3 349	2 566	9 857	4 541
	3 360	3 606	9 889	6 676
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées ⁽¹⁾				
Commercialisation du gaz	21	3	5	15
Impôts sur les bénéfices	(10)	-	(2)	(6)
Résultats des activités avant l'approbation du plan	11	3	3	9
Perte nette liée aux activités abandonnées				
Commercialisation du gaz	(139)	-	(139)	-
Impôts sur les bénéfices	49	-	49	-
	(90)	-	(90)	-
	(79)	3	(87)	9

(1) La perte nette à l'aliénation de l'entreprise de commercialisation du gaz comprend les gains et les pertes estimatifs à la vente de l'entreprise, les résultats des activités abandonnées entre la date d'approbation du plan et les dates prévues d'aliénation, ainsi que les coûts additionnels directs découlant de l'aliénation, y compris les indemnités de cessation d'emploi et le coût des transactions.

Autres informations financières sur les activités abandonnées

(en millions de dollars)

	30 juin 2001 (non vérifié)	31 décembre 2000
Actif à court terme		
Débiteurs	1 803	1 598
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	1 022	1 752
Autres éléments d'actif à court terme	124	143
	2 949	3 493
Gains non matérialisés sur contrats de commerce de produits énergétiques	175	355
Placements à long terme	411	734
Immobilisations corporelles	110	382
Autres éléments d'actif à long terme	85	255
	3 730	5 219
Passif à court terme		
Créditeurs	1 845	2 045
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	947	1 799
	2 792	3 844
Pertes non matérialisées sur contrats de commerce de produits énergétiques	229	438
Dette à long terme et sans recours	-	213
Autres éléments de passif à long terme	33	93
	3 054	4 588
Actif net lié aux activités abandonnées	676	631

L'état consolidé des résultats de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, une fois retraité pour refléter le reclassement de l'entreprise de commercialisation du gaz dans les activités abandonnées, s'établit comme suit.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Déclaré antérieurement	Après ajustement
Produits	21 156	4 421
Charges d'exploitation		
Coût des ventes	17 240	-
Autres charges	1 415	1 670
Amortissement	740	739
	<u>19 395</u>	<u>2 409</u>
Bénéfice d'exploitation	1 761	2 012
Autres charges (produits)		
Charges financières	959	951
Charges financières des coentreprises	113	113
Provision pour fonds utilisés pendant la construction	(8)	(8)
Intérêts créditeurs et autres produits	(114)	(107)
Gain à la vente d'actifs	(37)	(37)
	<u>913</u>	<u>912</u>
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices	848	1 100
Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs	258	371
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	<u>590</u>	<u>729</u>
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	<u>200</u>	<u>61</u>
Bénéfice net	790	790
Charges liées aux titres privilégiés	44	44
Dividendes sur les actions privilégiées	35	35
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires	<u>711</u>	<u>711</u>
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires		
Activités poursuivies	511	650
Activités abandonnées	200	61
	<u>711</u>	<u>711</u>
Bénéfice net de base et dilué par action		
Activités poursuivies	1,08 \$	1,37 \$
Activités abandonnées	0,42	0,13
	<u>1,50 \$</u>	<u>1,50 \$</u>
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	<u>474,6</u>	<u>474,6</u>

Les résultats sectoriels de la Société pour les quatre trimestres de 2000, une fois retraités pour refléter le reclassement de l'entreprise de commercialisation du gaz dans les activités abandonnées, s'établissent comme suit.

(non vérifié)

(en millions de dollars,

sauf les montants par action)

	31 mars	Trimestres clos les		31 déc.	Total
		30 juin	30 sept.		
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires					
Transport	160	150	159	154	623
Électricité	32	13	21	39	105
Siège social	(20)	(34)	(22)	(2)	(78)
Activités poursuivies	172	129	158	191	650
Bénéfice net de base et dilué par action					
Activités poursuivies	0,37 \$	0,27 \$	0,33 \$	0,40 \$	1,37 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	474,5	474,5	474,6	474,8	474,6

Renseignements complémentaires

Au 30 juin 2001, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 475 631 758. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 16 401 883, dont 12 891 067 pouvaient être levées au 30 juin 2001.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements :

Relations avec les investisseurs, sans frais au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta au (403) 920-7917. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457.

Relations avec les médias : Glenn Herchak/Kurt Kadatz au (403) 920-7859.

Site Internet de TransCanada (en anglais seulement) : <http://www.transcanada.com>